

femmes protestantes

Procès-verbal de la 78e Assemblée des membres du samedi 03 mai 2025 Maison Calvin, Bienne

Présidence de l'assemblée : Gabriela Allemann, présidente
Procès-verbal : Jana König
Nombre de personnes présentes : 37

1. Mot de Bienvenue

La présidente Gabriela Allemann salue chaleureusement les participants ainsi que les membres d'honneur présents à l'assemblée des membres. Gabriela Allemann attire l'attention sur la traduction simultanée et remercie les traductrices Regula Pickel et Monika Korba pour leur engagement. Un remerciement particulier est adressé à l'Eglise réformée Berne-Jura-Soleure pour son soutien financier à cette assemblée, ainsi qu'à la paroisse de Bienne, qui a fait des concessions sur les conditions de location.

Personnes présentes: 37

Allemann, Gabriela; Altorfer, Susanne; Balmer, Rahel; Bonk, Kerstin; Borer, Barbara; Buchter-Bohnsack, Ruth; Buckenberger, Anja; Bulach, Simone; Challandes, Anne (Invitée); Deussen, Helga; Dietiker, Ursula; Feri, Yvonne; Forster, Dorothea; Fueter, Liselotte; Geissbühler, Annette (Invitée); Graf, Milena; Guntelach, Helene; Hanselmann, Sarah; Heuberger, Rahima U.; Horstkötter, Elsa; Huggler-Nagel, Ulrike (Invitée); Ischer, Marie Claude; Jost Graf, Katharina (Invitée); Käser, Liselotte; König, Jana; Marschner, Nadine; Müller, Lisette; Muscionico, Flavia; Ringeisen, Michelle; Rohner, Karin; Siegenthaler, Edith; Volet-Sterckx, Christine; Werder, Christina; Weymann; Marianne; Wilhelm, Franziska; Zehntner, Esther-Janine; Zurkinden-Beneš, Martina

Excusée:

Baur, Regula; Beutler-Hohenberger, Melanie; Bolt, Kathrin; Dufour, Colette; Eglise Réformée Evangélique du Valais; Fontana, Eva-Maria; Göbelbecker, Sandra-Anne; Heger, Andrea; Jambers, Anaël; Küng, Hélène; Marty, Hanna; Morf, Marie Eve; Nüesch, Nathalie; Pörksen Roder, Judith; Sarli-Langenegger, Martina (Frauenverein Brunnen); Schneeberger, Marina; Strassmann, Rahel (U.C.S.); ten Doornkaat, Nicolasina; Ursprung, Silvia; Zingg Knöpfli, Heidi

femmes protestantes

2. Introduction

Rahel Balmer, pasteure de la paroisse de Bienne, ouvre l'assemblée des membres par une introduction spirituelle et le chant « Du lever du soleil à son coucher ».

3. Élection des scrutatrices

Simone Bulach et Kerstin Bonk sont élues à l'unanimité comme scrutatrices et sont remerciées pour leur disponibilité.

Votes selon la loi électorale:
35 cartes = 35 voix

La majorité simple est de 18 voix, la majorité des 2/3 est de 24 voix.

4. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

5. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de la 77e assemblée des délégués d'avril 2024 est approuvé à l'unanimité avec les compléments suivants et remerciements :
« Gabriela Allemann et le comité prennent congé et remercient Marianne Jordi, qui s'est engagée pendant 11 ans au sein du comité. Ursula Meier prend congé de Liselotte Käser. Elle a soutenu les FPS pendant plus de deux décennies en tant que comptable et fiduciaire. »

6. Approbation du rapport annuel

Gabriela Allemann donne un bref aperçu des activités de l'année 2024. L'année précédente déjà, la prévoyance vieillesse était un thème central pour femmes protestantes. L'engagement pour le repos dominical ainsi que la collaboration avec l'Église évangélique réformée de Suisse (EKS) se sont également révélés intenses. De plus, de nombreuses clarifications ont été effectuées sur des projets en cours ou prévus.

Aucune remarque n'est formulée sur le rapport annuel. Le rapport est adopté à l'unanimité. Gabriela Allemann remercie ses collègues du comité ainsi que le secrétariat pour l'élaboration du contenu et la présentation agréable du rapport annuel.

7. Approbation des comptes annuels et du bilan

Liselotte Käser commente les comptes annuels 2024, qui ont été envoyés en même temps que le rapport annuel et déposés sur les tables lors de l'assemblée. Les comptes se soldent par une perte de CHF 45'788.88. Le comité a décidé de présenter les flux financiers de manière correcte sur le plan comptable et de ne plus

femmes protestantes

faire figurer le travail bénévole du comité dans le budget et les comptes. En outre, le plan comptable a été modifié. En ce qui concerne les produits, il est noté que les contributions du Fonds pour le travail des femmes sont volatiles. Différentes tâches ont été transférées du comité au secrétariat, ce qui se traduit par des frais de personnel plus élevés. En ce qui concerne le bilan, il est expliqué que les provisions qui avaient été constituées pour le processus de changement ont été dissoutes l'année dernière. Le capital du fonds a diminué de CHF 13'000. Les fonds propres ont diminué en conséquence et s'élèvent désormais à CHF 81'861.17. Le renouvellement de l'association a donc entraîné une réduction des fonds propres.

Le rapport de révision contenu dans le rapport annuel est lu par Flavia Muscionico. Les vérificatrices recommandent d'approuver les comptes annuels et de donner décharge au comité. L'assemblée suit cette recommandation :

Les comptes annuels sont approuvés avec huit abstentions (de la part du comité et d'une autre personne) et le comité est déchargé. Carmen Fischer et Jana König sont remerciées pour la tenue de la comptabilité.

Liselotte Käser souhaite à l'association beaucoup de succès pour sa gestion financière future. Gabriela Allemann remercie chaleureusement Liselotte Käser pour sa prise en charge du processus de facturation pendant de nombreuses années.

8. Mots de bienvenue De Annette Geissbühler

Annette Geissbühler, conseillère synodale des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, transmet les salutations du Conseil synodal.

9. Révision des statuts

Gabriela Allemann introduit la vaste révision des statuts. La révision, déjà annoncée l'année dernière, doit conduire à une clarification, une rationalisation et une uniformisation. Un groupe de travail a élaboré des recommandations dans ce sens et les a harmonisées avec le service Vitamin B.

Les personnes présentes approuvent à l'unanimité l'entrée en matière ; il n'y a pas de remarques générales.

L'article 1 est adopté à l'unanimité.

Pour l'article 2, il est proposé de reprendre les points 4 et 5 des anciens statuts dans les nouveaux.

La contre-proposition est rejetée par 5 voix pour, 16 voix contre (nombre d'abstentions non mentionné).

Il est proposé d'ajouter « s'engagent en tant que chrétiennes ». Après une brève discussion, la proposition est retirée.

femmes protestantes

L'article 2 est adopté par 24 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions.

L'article 3 est adopté à l'unanimité.

L'article 4 est adopté à l'unanimité.

L'article 5 est adopté à l'unanimité.

Article 6

Il est proposé de supprimer le point C « le secrétariat ». La proposition obtient 6 voix pour, 18 voix contre et 3 abstentions. Le point C est donc maintenu.

L'article 6 est adopté par 23 voix, 6 voix contre.

Article 7

Une proposition alternative propose qu'un cinquième des membres individuels ou cinq membres collectifs soient nécessaires.

Unanimité, 2 abstentions. L'article 7 est adopté à l'unanimité avec cette adaptation.

L'article 8 est adopté avec deux abstentions.

L'article 9 est adopté à l'unanimité. Le mode de convocation à l'assemblée des membres sera revu en interne.

L'article 10 est adopté à l'unanimité.

L'article 11 est adopté à l'unanimité.

Article 12

Amendement : « Le comité directeur peut proposer une prolongation à l'assemblée des membres » est adopté avec une voix contre.

L'article 12 est adopté avec l'ajout de trois abstentions.

L'article 13 est adopté à l'unanimité.

L'article 14 est adopté avec quatre abstentions.

L'article 15 est adopté à l'unanimité.

L'article 16 est adopté à l'unanimité.

femmes protestantes

L'article 17 est adopté à l'unanimité.

Article 18

Contre-proposition : l'article 18 relatif aux modifications des statuts n'est pas supprimé. Une majorité des 2/3 doit continuer à s'appliquer lors d'une modification des statuts.

Pour, 22 voix, majorité simple et suppression de l'article : 11 voix, 2 abstentions.

L'article 18 reste donc libellé comme suit : « Pour une modification des statuts, une majorité des deux tiers des voix présentes à l'assemblée des membres est requise ».

L'article 18 / nouveau 19 est adopté à l'unanimité.

L'article 19 / nouveau 20 est adopté à l'unanimité.

Le nouvel article 21 sur la protection des données est adopté à l'unanimité.

Au vote final, les statuts sont adoptés à l'unanimité. Gabriela Allemann remercie tout le monde pour la discussion productive.

10. Pause

11. Salutations Anne Challandes

Gabriela Allemann présente la photographe et demande qui ne souhaite pas être pris en photo.

Gabriela Allemann donne la parole à Anne Challandes, présidente de l'USPL, pour un mot de bienvenue.

12. Élection de la nouvelle présidente

Gabriela Allemann se réjouit que le comité puisse proposer Yvonne Feri et donne la parole à Marie-Claude Ischer. Marie-Claude Ischer présente le processus dans lequel l'élection a été préparée. La parole est donnée à Yvonne Feri pour qu'elle se présente. Yvonne Feri présente sa motivation pour la présidence et rend hommage à Gabriela Allemann en la remerciant pour son engagement en faveur des femmes protestantes. Marie-Claude Ischer remercie Yvonne pour sa présentation et demande s'il y a des remarques ou des questions.

Gabriela Allemann demande si quelqu'un souhaite une élection à bulletin secret, ce que personne ne fait.

Yvonne Feri est élue à l'unanimité. Elle prononce des paroles de joie et de reconnaissance.

13. Réélection des vérificatrices des comptes

femmes protestantes

Flavia Muscionico adresse des mots de remerciement aux réviseuses et propose leur élection au nom du comité. Regula Baur et Silvia Ursprung, absentes, sont réélues à l'unanimité pour trois ans.

14. Cotisations des membres

Flavia Muscionico introduit les réflexions sur la modification des montants des cotisations membres. Les cotisations des membres sont approuvées à l'unanimité. Pour l'année 2025, les cotisations des membres sont les suivantes : CHF 75 pour les membres individuels et CHF 300 pour les membres collectifs (indépendamment de leur taille et de leur forme juridique).

15. Brève présentation de l'année

Gabriela Allemann donne un bref aperçu des activités de l'année en cours et remercie chaleureusement les Eglises réformées RefBeJuSo pour leur soutien financier au projet « Théologie féministe sur TikTok et Instagram ». Elle appelle à signer l'initiative « Temps pour la famille » et attire l'attention sur les feuilles de signatures mises à disposition.

16. Budget 2025

Flavia Muscionico explique le budget et aborde en particulier les postes « produits pour les projets », les salaires du secrétariat et les indemnités financières du comité. Elle souligne que le comité est conscient de la nécessité d'éviter un déficit dans les années à venir.

Le budget 2025 est adopté à l'unanimité. Flavia Muscionico remercie les directrices et le secrétariat pour leur travail.

17. Motion Ursa Dietiker: engagement des femmes protestantes pour la reconnaissance du travail de care dans le deuxième pilier

Ursa Dietiker présente sa motion. Gabriela Allemann prend position au nom du comité et se prononce en faveur de l'adoption de la motion. La motion est adoptée à l'unanimité.

18. Départs

Gabriela Allemann remercie chaleureusement Liselotte Käser pour son engagement de quatre ans et Barbara Borer pour son engagement de plus de cinq ans. En signe d'estime, elle leur remet un livre et des fleurs. Nadine Marschner est également remerciée pour son engagement en faveur des Rencontres Romandes.

19. Départ de Gabriela Allemann

Martina Zurkinden-Beneš et Marie-Claude Ischer adressent des mots de gratitude et d'estime à Gabriela Allemann. En signe de remerciement, elles lui remettent un livre et un bouquet de fleurs.

femmes protestantes

Gabriela remercie tout le monde - les directrices et les collaborateurs du bureau des différentes années, mais aussi les membres - pour leur soutien. Ce fut pour elle un honneur et une joie de s'être engagée pour femmes protestantes.

20. Communications des membres

L'ancienne présidente du PEV, Lisette Müller, remercie chaleureusement Gabriela Allemann pour son engagement. Elle attire l'attention sur la journée des femmes du PEV Suisse du 17 mai, qui aura pour thème « Femme et guerre ». Ursa Dietiker exprime ses remerciements à Gabriela Allemann et au comité pour leur engagement bénévole. Elle suggère de réintroduire la conférence des présidentes et s'enquiert de l'état d'avancement du principe de délégation au sein de la Conférence Femmes et Genre.

Gabriela Allemann informe que le règlement correspondant sera adopté lors du prochain synode. Toutes les déléguées actuelles des femmes protestantes ont la possibilité de se joindre à la conférence.

Pour conclure, Simone Bulach remercie l'association pour son précieux travail.

21. Demande de l'AM 2026

Gabriela Allemann demande à la ronde si quelqu'un serait intéressé à adresser une invitation à femmes protestantes. Pour le lieu de la prochaine assemblée des membres. Simone Bulach explique qu'elle va clarifier cette question en interne et qu'elle répondra en conséquence.

22. Adieux, mots de conclusion, bénédiction

Gabriela Allemann remercie les deux traductrices ainsi que la sacristine Corinne Fuhrer pour leur soutien. Elle remercie également les deux bénévoles pour leur engagement dans le domaine de la gastronomie. Elle souligne que la caisse de l'association se réjouit de chaque don.

L'assemblée des membres se termine solennellement par la bénédiction de Hannah Strack.

3.05.2025

Pour le procès-verbal
Jana König